

Le Caillebotin N° 4

JOURNAL DU CONSEIL DE QUARTIER DU VILLAGE

Collecte sélective

Des conteneurs qui permettent un meilleur tri

En matière de collecte et de tri, les conteneurs nouvelles générations marquent de nombreux bons points. Sur l'esthétique tout d'abord. Mieux intégrés au paysage urbain, ils ont meilleure allure que leurs « collègues » de plastique. Mais surtout, ils améliorent la collecte sélective et la qualité de l'air. Exemple avec la résidence Jean-Moulin.

Farid Ouahyouné
responsable du pôle
déchets de la Ville
de Gennevilliers



“ L'avantage de l'installation de ces nouveaux conteneurs c'est que nous avons groupé au même endroit un conteneur pour les ordures ménagères, un pour le tri et un pour le verre. Cela enlève une contrainte aux gardiens qui ne sont plus chargés de sortir les poubelles mais qui doivent tout de même assurer le nettoyage des bornes et veiller à ce qu'il n'y ait pas de dépôts sauvages. Pour les habitants, c'est l'assurance de pouvoir jeter des déchets 24h sur 24 car, par endroits, les locaux poubelles étaient fermés le soir. Nous avons rapidement perçu un changement au niveau de la qualité et de la quantité du tri, car à Gennevilliers, on ne trie pas beaucoup. Dans cette ville, en moyenne par an et par habitant, nous collectons 15 kg de déchets recyclables et 7,5 kg de verre. Avec ces nouvelles bornes, nous sommes passés de 33 kg par an par habitant pour les déchets recyclables et à 15 kg pour le verre. Désormais, les habitants trient mieux leurs poubelles et le poids des ordures ménagères diminue. C'est bon pour l'environnement mais aussi financièrement, car la Ville reçoit des financements en fonction du tonnage recueilli par le tri. A terme, quand nous aurons plus de bornes, cela va permettre de baisser le coût de la collecte. Les conteneurs n'ont besoin d'être nettoyés que deux fois par an. Le

ramassage par camion se fait deux fois par semaine au lieu de trois pour les ordures ménagères et une fois par semaine pour le tri. Du coup, la qualité de l'air devrait s'en ressentir. Bientôt les conteneurs seront équipés d'un système d'ultrason. Cela va permettre de définir le volume encore disponible dans le conteneur et de gérer le temps de ramassage. Il est prévu d'ici 3 ans d'enterrer 177 bornes sur toute la ville, sans compter celles que nous installeront dans l'écoquartier. L'ensemble du territoire ne pourra pas être équipé, car il faut tenir compte du sous-sol (réseaux, parkings). Sous les bornes se trouvent des cuves de 5 mètres³ (l'équivalent de dix bacs), il faut donc de la place et ce n'est pas possible partout. Pour le moment, cela représente un gros investissement financier mais d'ici 5 à 10 ans, on s'apercevra qu'on aura fait le bon choix. En attendant, des Chinois et des Chiliens se déplacent jusqu'à Gennevilliers pour voir ce que cela donne. La société Eco-emballage souhaite organiser des visites techniques autour de ces bornes. ”

Je trie pour préserver la planète et ses ressources naturelles.
Je trie pour donner une deuxième vie aux emballages. L'annuaire téléphonique est conçu en papier recyclé. Des vêtements polaires sont fabriqués avec des bouteilles en plastique.

Trier ce n'est pas compliqué :

- Le bac vert : bouteilles en verre, bocaux, le verre se recycle à l'infini.
- Le bac jaune : les emballages cartons, les contenants en plastique, boîtes de conserve, briques alimentaires, journaux.
- Le compost du jardin collectif : les épluchures de légumes.

Sécurité routière

Les parents montent au créneau

Parce que les incivilités routières sont encore trop fréquentes notamment aux abords des écoles, des parents du quartier du Village ont rédigé avec le service municipal de prévention, des procès-verbaux.



Si ceux-ci risquent de fleurir sur les pare-brise des voitures trop mal garées, ils n'ont cependant que des vertus de sensibilisation.

Des barrières pour un trajet en toute sécurité

“ C'est un soulagement pour les parents mais surtout pour les enfants qui fréquentent l'école Caillebotte. Le chemin des écoliers n'est plus synonyme de danger depuis la mise en place de barrières amovibles à l'entrée de la rue du Puisard.



Désormais la rue est barrée aux horaires d'entrée et de sortie de l'école. Grégory Boulord est riverain et parent. « Cela a permis de sécuriser le trajet scolaire. Dans notre rue, il y a un tout petit trottoir et la proximité des piétons avec les voitures était trop dangereuse. Je ne sais même pas si les conducteurs se rendaient compte de leur dangerosité. La zone 30 était rarement respectée. Même des parents dont les enfants fréquentent Caillebotte avaient un comportement dangereux : en se garant en double file, dans les angles. La pose de ces barrières a tout changé. Les parents qui venaient en voiture ont trouvé à s'organiser autrement et pour les enfants c'est beaucoup plus sécurisant. C'est aussi tout bénéfique pour notre environnement. Tant de voitures, et de gaz d'échappement concentrés, dans un même endroit, ce n'était pas très sain. Je crois que les gens ont pris conscience de la situation et que cela a permis de marquer les esprits. » ”

Aménagement

LES RAILS DU TRAM sont soudés



“

● Les travaux de la plateforme du tramway sont bientôt terminés entre le marché et la place du Puits-Ponceau, et devraient laisser place à la pose de dallage.

● Les aménagements urbains du quartier devraient débuter autour du 25 novembre jusqu'à la période de février/mars 2012.

● La partie de la rue Timbaud, comprise entre la place Jean-Grandel et la rue Jean-Jaurès, sera fermée à la circulation.

● Le chantier connaîtra une pause pour la période des fêtes de fin d'année. Une partie du quartier sera rendue aux piétons et à la circulation des voitures.

● Les travaux sur les trottoirs vont prendre fin entre la rue de la Gare et la rue de la Paix.

● Place Jean-Grandel : l'aménagement de la place débutera lorsque le chantier d'installation de la fontaine sèche sera totalement terminé.

● A l'angle de la rue Justin et de la rue Félicie, début de la construction de logements.

● Les trottoirs et chaussées d'un certain nombre de rues annexes vont profiter du chantier du tramway pour se refaire également une beauté.

”

Fontaine sèche

Bien qu'ils aient pris un peu de retard, les travaux de la fontaine sèche sur la nouvelle place Jean-Grandel devraient être terminés pour la période des fêtes de fin d'année. Ensuite, dès le mois de janvier débuteront les travaux d'aménagement de la place par les équipes du chantier du tramway.



Impressionnants travaux de terrassement, d'implantation de bacs pour l'installation de la fontaine.

Centre médical de santé

Le nouveau centre de santé prend forme. Ouverture prévue pour le printemps 2012.



Conseil de quartier

Budget participatif

Grâce au budget participatif, les conseils de quartier ont le pouvoir de financer des investissements de proximité. Ils participent activement à l'amélioration du cadre de vie.

Le conseil de quartier du Village dispose d'une somme de 130 000 euros répartis pour l'animation et les investissements du quartier.

Animation : 10 200 euros.
Dépenses prévisionnelles : 9841,54 euros.

Budget d'investissement : 120 000 euros. Pour assurer la sécurité des enfants qui se rendent chaque jour à l'école Caillebotte, le conseil de quartier a fait procéder à quelques aménagements. Installation de barrières à l'angle de la rue Jean-Jaurès et de la rue du Puisard. Installation de barrières à l'angle de la rue du Puisard et de la villa des Fleurs. Installation d'un plot retractable à l'angle de la rue Jean-Jaurès et de la villa des Fleurs.

Coût total : 15 000 euros.
Installation d'un auvent à l'école maternelle Aguado : 40 410, 49 euros.



A venir
Installation de deux panneaux d'information grand format pour l'école Caillebotte (prévu en décembre 2011)
Une réflexion est en cours pour l'aire de jeux devant l'école maternelle Caillebotte.

Des projets pour le quartier ?

Vous êtes un habitant du quartier et vous souhaitez organiser un temps festif ouvert à tous ? Vous avez une idée de projets (ateliers, sorties...) mais vous n'avez pas le temps de l'organiser seul ? Le budget participatif du conseil de quartier consacre un budget aux projets bénéficiant au quartier et proposés par les habitants. Pour plus de renseignements, contactez Malek Ghanem, agent de développement du Village. Tél. 06 18 66 38 22
malek.ghanem@ville-gennevilliers.fr

Les P'tits villageois

Privilégier les sorties en famille

Créée en 2002, l'association a dans un premier temps développé des accueils garderie sur les écoles Caillebotte et Langevin et s'est ensuite, attachée dès 2004, à développer des actions visant à promouvoir l'accès à la culture pour tous en privilégiant le lien parents-enfant. L'association propose des sorties familiales visant à faire découvrir des sites méconnus, des monuments nationaux mais aussi à sensibiliser les participants à leur environnement en découvrant toutes les richesses naturelles de la faune et la flore, tant à la ville qu'à la campagne.

Les bénévoles de l'association préparent pour chaque sortie un support (jeux de piste, conférencier...) permettant aux petits et grands d'échanger et d'apprécier

au mieux leur visite. L'association prend en charge financièrement une partie du coût de la sortie.

Les sorties se font essentiellement en transport en commun et parfois en car. Les inscriptions ont lieu dans les locaux de l'antenne du Village lors des permanences. Un affichage est fait dans les antennes de quartiers et par voie d'affichage sur le quartier du Village.

L'ensemble des Genevillois peut participer à nos sorties sous réserve de se déplacer pour s'inscrire. Il n'y a pas d'inscription par correspondance.

Vous pouvez nous joindre au 06 11 68 46 09 ou ptitsvillageois@orange.fr

Un œil dans le rétro

La Grange aux Dîmes

Nous voilà à l'époque de la guerre de Cent Ans où les «partis» du duc de Bourgogne dévastent les possessions de la couronne de France. La grange aux dîmes de Gennevilliers était un objectif intéressant eu égard aux richesses qu'elle pouvait contenir, mais aussi pour affamer les populations en détruisant les récoltes qui y étaient stockées. Nous ne savons pas quand se produisit l'attaque, mais deux éléments attestent de cet événement.

Le premier, l'existence à Asnières de la rue des Bourguignons, et l'existence avant la construction du centre commercial derrière la mairie de Gennevilliers, d'un «Vieux chemin des Bourguignons». On peut penser qu'un parti de Bourguignons ait pu emprunter ce chemin, évitant les chemins existant à l'époque entre les villages de la presqu'île pour ménager un effet de surprise.

Le deuxième, en 1420, est la décision par l'abbé de Saint-Denis de reconstruire la grange aux dîmes, décision qui laisse penser que celle-ci avait été détruite. Celle-ci, outre les bâtiments nécessaires aux activités fiscales et économiques, devait assurer la protection des biens et devoir résister à des attaques. Les cartes et plans anciens du village de Gennevilliers et l'observation de granges aux dîmes de cette époque, dont celle de Meslay près de Tours, nous permettent de projeter ce qui devait exister à Gennevilliers.

C'était une bâtisse importante qui s'étendait de la place Jean-Grandel à la rue du Bournaire et de la rue Jean-Pierre-Timbaud à la rue Félicie. L'ensemble formait un quadrilatère dont les murs extérieurs étaient aveugles, seulement percés de meurtrières servant aussi à l'aération des granges et greniers ou de fenêtres très étroites. Les bâtiments étaient ouverts sur une cour intérieure où se situait un ou

plusieurs puits. Deux porches surmontés d'un corps de garde étaient placés l'un sur le chemin de Saint-Denis (rue J.-P. Timbaud, à hauteur de la rue Amélie) l'autre sur la place Jean-Grandel actuelle, au niveau de l'école d'arts plastiques Edouard-Manet. A l'Est, le bournier ou bournaire, fossé de vidange des eaux pluviales, purin ou eaux usées de la grange, offrait une défense naturelle de ce côté en cas d'attaque... La rue actuelle du même nom est à l'emplacement de ce fossé. Au sud, sans doute des granges dont les murs exposés au soleil permettaient de garder grains, foin et pailles au sec, ventilés par les «meurtrières». Ce mur aveugle laisse à penser qu'il est à l'origine du nom de la rue des Petites-Murailles dont les habitants devaient avoir une vue directe, ce qui permet d'émettre l'hypothèse qu'un glacis s'étendait de ce côté, seulement traversé par le chemin de la Procession. Les chais, fours à pain et habitations occupaient les autres côtés. Cet ensemble fut construit en pierres provenant peut-être des carrières que possédait l'abbaye de Saint-Denis à la limite de Colombes et de Nanterre.

La reconstruction de ce bâtiment avant même que la paix soit revenue dans le royaume démontre son importance économique dans la presqu'île et la puissance de l'abbaye de Saint-Denis dans la région. Car, outre la fonction fiscale (perception de la dîme, versements de rentes...), il avait des fonctions de stockage et commerciales dont il fallait assurer la sécurité. Le seigneurie était assurée par un prévost (religieux ou laïc, selon l'époque) nommé par l'abbé de Saint-Denis et ses pouvoirs s'étendaient sur les possessions de l'abbaye à Gennevilliers, Asnières, Colombes, Courbevoie et Puteaux.

Pierre APPY

Un p'tit café !

Depuis neuf ans, Achour et Karim se relaient derrière le comptoir du « Café de la place » aux rythmes des cafés et des p'tits « jaune » entre amis. Comme la plupart des riverains, les deux gérants attendent avec impatience la fin des travaux de la place Jean-Grandel. « En espérant qu'avec la suppression du parking nous n'ayons pas moins de clients. » Ces derniers, au contraire, sont plutôt impatients à l'idée de venir s'installer sur une terrasse agrandie.



Commerces

Chasse aux trésors

L'initiative avait connu un certain succès l'an dernier, aussi les commerçants de l'association « Gennevilliers, commerces et artisanat » renouvelle jusqu'au 17 décembre leur chasse au trésor. A travers toute la ville, les Gennevillois sont invités à rechercher des indices cachés dans la vitrine de 33 commerçants.

A l'issue de cette quête, il s'agira de reconstituer une phrase, portant sur les fables de La Fontaine, à déposer dans les urnes de vos commerçants. Les gagnants seront tirés au sort lors d'un après-midi festif et familial à la Ferme de l'Horloge le 17 décembre, à partir de 16 heures, en présence de nombreuses associations et de l'Office de tourisme.

Agagner: une télévision écran plat, un ordinateur portable et deux Nintendo DS offerts par l'association « Gennevilliers, commerces et artisanat ».



Grande chasse aux trésors de Noël
"Les Fables de la Fontaine"

du 28 novembre au 17 décembre 2011

Résultats samedi 17 décembre à partir de 15h à la Ferme de l'Horloge

A GAGNER
Téléviseur écran plat
Ordinateur portable Netbook
2 consoles NINTENDO

Organisé par l'Association Commerce Artisanat
Des bulletins de participations sont disponibles chez vos commerçants et à la maison du tourisme.

Commerces

10 conseils pour consommer malin

- 1- Préférer les magasins de proximité pour éviter des transports coûteux.
- 2- Etablir une liste en prévision des repas pour plusieurs jours. Grouper les achats par catégories d'aliments pour gagner du temps dans les magasins.
- 3- Eviter la tentation des marques et des produits d'appels. Profiter des promotions si et seulement si c'est intéressant pour votre consommation. (S'en tenir fermement à la liste établie.)

- 4- Acheter des légumes et des fruits de saison. Les choisir de préférence au détail et ne prendre que la quantité nécessaire.
- 5- Eviter les plats cuisinés et sandwiches trop chers, trop riches en sucres, sel et matières grasses.
- 6- Se méfier des emballages attractifs inutiles et trompeurs sur la quantité réelle de produits.
- 7- Ne pas hésiter à acheter des produits surgelés, ils offrent la possibilité de prendre seulement la quantité désirée.
- 8- Lutter contre le gaspillage en étant vigilant sur les dates limites de consommation.
- 9- Bien vérifier l'état des œufs et privilégier ceux qui proviennent des élevages en plein air.
- 10- Fréquenter les mêmes magasins permet d'instaurer une relation de confiance et une meilleure connaissance des produits proposés.

Agenda Vos rendez-vous

Samedi 3 décembre

- « **Disney sur glace, les mondes enchantés** » au Palais omnisports de Paris-Bercy, proposé par le conseil de quartier. Participation : 15 € adulte et 10 € enfant. Inscriptions samedi 26 novembre de 10h à 12h à l'antenne du Village - Tarif : 13 € adulte et 10 € enfant.

Vendredi 9 décembre

- **Soirée spectacle** « Emile, papa, la Lune et moi » organisée par l'antenne de quartier, en partenariat avec l'Office public de l'Habitat, dans le préau de l'école Caillebotte. Participation : chacun apporte un plat, salé ou sucré. Spectacle à partir de 19h.

Samedi 10 décembre

- **Atelier de confection de papillons**, à 14h à la ferme de l'horloge, organisé par le conseil de quartier, en partenariat avec l'association Krysaliss. Participation pour frais de matériel : 3 €.

Vendredi 16 décembre à 19h

- Soirée familiale avec **projection de film** organisée par le conseil de quartier, l'antenne du Village et l'association « les P'tits villageois » dans le préau de l'école Caillebotte. Inscriptions samedi 26 novembre de 10h à 12h à l'antenne du Village.

Samedi 17 décembre

- **Chasse au trésor** à partir de 14h à la Ferme de l'horloge, en partenariat avec l'association des commerçants du Village.

Vendredi 23 décembre

- Sortie familiale au **cirque Pinder**. Participation : 10 euros. départ en car, retour vers minuit. Inscriptions samedi 10 décembre de 10h à 12h à l'antenne du Village.

- Le service jeunesse et l'antenne du Village organisent **une collecte de denrées alimentaires et de produits de première nécessité**. Les dons seront distribués aux sans-abris par des jeunes et un groupe d'habitants le 24 décembre. Si vous souhaitez participer à l'initiative, contactez le service jeunesse, au 07 77 00 40 96 ou auprès de l'agent de développement du Village, au 06 18 66 38 22

Citoyens jusqu'au bout

Pour voter en 2012, pensez à vous inscrire sur les listes électorales. Démarche simple et rapide : se rendre en mairie au service des affaires civiles, au rez-de chaussée, durant les horaires d'ouverture. Munissez-vous d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité en cours de validité.

Vous avez également la possibilité d'effectuer une demande d'inscription en ligne sur le site internet « mon.service-public.fr ».

